

# ’ ua

L’UA MAG | LE MAGAZINE  
DE L’UNIVERSITÉ D’ANGERS

N°6 | JUILLET 2013



PAGES 11-16

## Se former tout au long de la vie

# Sommaire

4 ■ **C'EST DANS L'AIR**  
– Enseigner à l'heure du numérique

5-8 ■ **VIE DES LABOS**  
– À la pointe de **la nanomédecine**  
– **Monuments historiques** :  
une protection centenaire!  
– Nom de code : **Open Access**  
– **Homosexualité et homoparentalité** :  
qu'en pensent les étudiants?  
– **Doctorat** rime avec emploi  
– **Sécurité routière** : nos pratiques à la loupe

9-10 ■ **EUROPE & INTERNATIONAL**  
– **L'Indonésie**, un partenariat émergent  
– **Bien plus** qu'un semestre d'études à l'étranger  
– **Une Russe** à l'UA

11-15 ■ **DOSSIER**  
– **Se former tout au long de la vie**

16-18 ■ **L'ACTU DES FORMATIONS**  
– Objectif **Polytech'**  
– Trois jours pour **la mémoire collective**  
– Café, croissants et **innovation**  
– Quelle économie **pour la culture?**  
– **Jamais** la première fois sur le patient  
– **U+**, une licence pilote en santé

19-21 ■ **DU CÔTÉ DES CAMPUS**  
– Un festival **qui bouge**  
– **Carte culture** : éveiller la curiosité des étudiants  
– **Retour** d'expérience  
– **Un lieu de vie**, pour manger à petits prix  
– Étudiants et **entrepreneurs**

22 ■ **AGENDA & BLOC-NOTES**

23 ■ **LES SUCCÈS DE L'UA**  
– **Champions** de robotique !

## L'UA MAG | LE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

**Directeur de la publication** : Jean-Paul Saint-André, président de l'Université d'Angers | **Rédactrice en chef** : Delphine Boisdron, Directrice de la communication | **Journalistes** : Baptiste Crochet et Thérèse Rosset | **Comité de rédaction** : Christian Roblédo, Olivier Tacheau, John Webb, Catherine Bernard, Maryvonne Macé, Thierry Latouche, Bénédicte Ferra Y Castell | **Design graphique** : Matthieu Borel | **Photos** : Gilles Morin, Matthieu Borel, Baptiste Crochet, Martial Ruaud, Fotolia.com  
**Photo de couverture** : Gilles Morin | **Impression** : Imprimerie Connivence, Angers | **ISSN** 2259-6402 | **Dépôt légal** : à parution.

Vous souhaitez recevoir L'UA mag? Adressez un message avec vos coordonnées postales à [communication@univ-angers.fr](mailto:communication@univ-angers.fr)

# Éditorial

Par **Didier Peltier**,  
vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire

L'Université d'Angers se classe 1<sup>ère</sup> en France pour son taux de réussite en licence et obtient également d'excellents taux d'insertion de ses diplômés. Nous sommes fiers d'avoir œuvré collectivement pour obtenir ces résultats. Mais, dans un monde qui évolue rapidement, il est important d'avoir aussi des projets qui préparent les succès du futur.

Nous construisons actuellement un parcours de formation qui remplacerait la Paces. Ce dispositif éviterait l'effet de barrage au profit d'une orientation progressive sur 3 ans avec des débouchés multiples (concours d'accès aux études de santé, entrée en école d'ingénieurs, poursuite en master).

Nous avons aussi pour ambition d'ouvrir au sein de l'Istia, notre école d'ingénieurs, deux nouvelles filières (ingénierie de la santé et génie immobilier). Cet élargissement devrait déboucher sur la création d'un centre polytechnique universitaire.

Nous poursuivons l'adaptation de nos formations afin de les ouvrir davantage à la formation tout au long de la vie et à l'alternance.

Nous allons enfin entamer un travail d'aménagement des projets personnels et professionnels des étudiants pour leur apporter plus de confiance et les capacités à mieux présenter leurs compétences.

Ces évolutions contribueront à asseoir l'image d'une université réactive à l'évolution de ses publics et de ses missions. ■



## ■ Biographie

Après des études en biologie cellulaire et physiologie et l'obtention d'un diplôme d'études approfondies à l'Université de Bourgogne, Didier Peltier a réalisé une thèse de doctorat (1993) au sein de la station d'amélioration des plantes INRA à Dijon, portant sur la carte génétique et l'origine phylogénétique du pétunia. Il a soutenu son habilitation à diriger des recherches en 2000 à l'Université d'Angers sur la diversité génétique d'espèces horticoles et ornementales. Après un séjour post-doctoral à l'Université de Gand en Belgique, il a été recruté comme maître de conférences à l'Université d'Angers en 1995. Il enseigne la génétique au sein de la Faculté des sciences. Il a été directeur du département de biologie de 2008 à 2012 et responsable de la mention de master «Biologie et technologie du végétal» de 2007 à 2012.

Il fait partie de l'équipe «Quarveg» de l'IRHS qui étudie la résistance aux maladies et la qualité nutritionnelle de la carotte. Depuis 2012, il est vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire.

# Enseigner à l'heure du numérique

Depuis la rentrée 2012, le guichet numérique est à la disposition des étudiants et personnels de l'UA. Il rassemble toute une gamme d'outils innovants. Mais quelle est l'efficacité du numérique pour les apprentissages et comment l'utiliser dans un cours? Afin d'y répondre, une journée E-pédagogie a été organisée pour aider les enseignants à intégrer ces nouvelles technologies dans leurs pratiques.

**L**e temps des cours magistraux est révolu! Enfants du numérique, les étudiants prennent leurs cours sur ordinateur, travaillent en réseau, ont accès à leur enseignement sur des plates-formes virtuelles. L'Université d'Angers entend désormais miser sur les technologies de partage et de mise en réseau pour créer de l'interaction entre élèves et professeurs, développer des pédagogies actives et gagner en visibilité. Le pôle E-pédagogie de l'UA apporte ainsi un soutien aux enseignants pour leur permettre d'intégrer de nouveaux outils dans leurs cours et d'appréhender de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment en terme de ressources numériques. «*Nous pratiquons depuis plusieurs années un travail de terrain qui doit se renforcer*», souligne Stéphane Amiard, vice-président délégué au développement du numérique. *L'objectif est bien sûr de favoriser la réussite des étudiants*».

## Vers de nouvelles approches pédagogiques

Le numérique peut rendre la formation plus motivante et faciliter le travail sur des projets entre pairs. En donnant accès en ligne à des ressources, en autorisant une communication pédagogique étendue dans le temps et dans l'espace, il permet à l'étudiant d'alterner le travail en autonomie et avec l'enseignant, qui peut personnaliser et diversifier ses dispositifs. Autant d'avantages mis en avant lors de la première journée E-pédagogie proposée par l'Université d'Angers, à laquelle 59 enseignants et 22 personnels administratifs ont participé. Des ateliers pratiques ont été proposés : les tests numériques, l'utilisation des boîtiers Powervote pour des tests formatifs, les questionnaires en ligne, etc. D'autres outils, comme la plateforme pédagogique Moodle, qui permet aux usagers de mettre en place des espa-

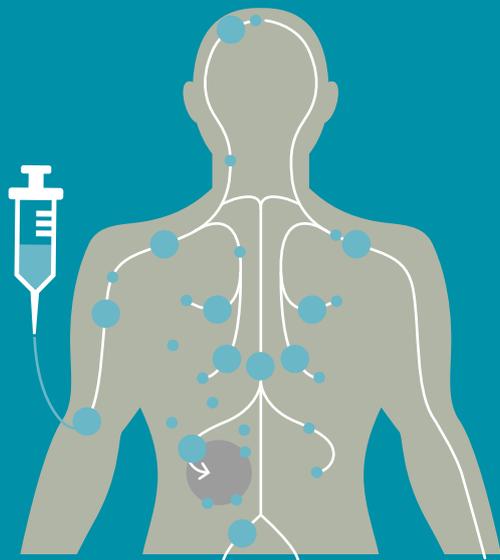
ces de travail en ligne, ou le projet Numénil@ng, qui prévoit d'améliorer le niveau de langue des étudiants en apportant des ressources en ligne pour l'apprentissage en autonomie, ont été largement mis en avant. Et ces explications ont suscité des vocations. «*J'ai maintenant le projet de travailler et faire travailler sur Numénil@ng*», souligne un enseignant à l'issue de la journée. «*Je suis pour une utilisation plus forte de Moodle dans mes enseignements*», précise un autre. «*C'était le but de la journée*», se félicite Stéphane Amiard. *Nous voulions permettre aux pédagogues de comparer leurs pratiques et, peut-être, d'en adopter de nouvelles. Il s'agit aussi d'offrir une large visibilité nationale et internationale à l'enseignement supérieur et à son patrimoine pédagogique. Le lancement de projets comme les archives mémoires et recherche ou la plateforme de blogs sont justement des briques de nos futurs portails de valorisation*».

L'utilisation des boîtiers Powervote pour des tests formatifs a été présentée lors de la journée E-pédagogie.

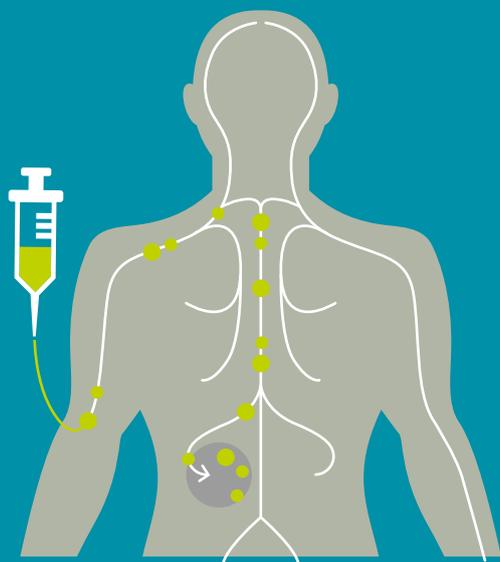
## 1000<sup>e</sup> billet de blog

Lancée en octobre 2012, UA Blog la plateforme de blog de l'université propulsée sous WordPress a atteint son 1000<sup>e</sup> billet. Étudiants, personnels, enseignants et chercheurs sont invités à communiquer et à échanger de façon originale, rapide et interactive. Chacun peut ainsi y valoriser ses recherches, son mémoire, son rapport de stage, y proposer ses expertises, y ouvrir un espace d'échanges sur de nouvelles tendances ou pratiques professionnelles ou encore présenter son association étudiante. À ce jour, on dénombre près de 250 blogs créés. Le but à la rentrée est d'en généraliser l'utilisation dans le cadre du C2i.

# À la pointe de la nanomédecine



Un traitement classique touche tous les organes.



Nanomédicament : une capsule infiniment petite va libérer un produit directement sur le tissu malade.

Les travaux du professeur Jean-Pierre Benoît sur les technologies de vectorisation développées au sein de l'unité mixte Inserm/Université d'Angers sont à la pointe de la nanomédecine.

Pour accélérer la mise sur le marché de ces nouvelles techniques, Vectoris, une plateforme de production de nanomédicaments unique en Europe, sortira de terre en 2014. Ce projet est soutenu par les collectivités territoriales - et notamment le conseil régional des Pays de la Loire - qui y voient un enjeu de rayonnement à l'international.

Angers est à la pointe en matière de nanomédecine. Une véritable révolution des traitements est en train de s'amorcer. L'arrivée des nanotechnologies a permis de contrôler la délivrance des médicaments dans l'espace et dans le temps. Mais comment procède-t-on concrètement ? Les nanomédicaments sont des produits de synthèse infiniment petits, fabriqués par l'homme, qui servent de « taxis » pour apporter une molécule thérapeutique à un endroit précis dans le corps, par exemple une tumeur. La taille de ces taxis n'excède pas 50 nanomètres. Pour avoir un ordre de grandeur, « l'orange est à la terre ce que le nanomètre est au mètre », précise le Professeur Jean-Pierre Benoît, enseignant-chercheur à l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé. Dans le cas précis d'un cancer, la particule, une fois injectée au patient, va directement vers la tumeur dont elle est capable d'identifier les cellules, en ciblant une protéine à sa surface. Ainsi, contrairement aux traitements conventionnels qui touchent souvent plusieurs organes avant de s'attaquer à la tumeur, les nanomédicaments ciblent directement le tissu malade et évitent nombre d'effets secondaires. « Nous avons fait évoluer le traitement en passant d'armes de destruction massive à des frappes chirurgicales » explique le Professeur Benoît.

Le passager du taxi peut être une molécule thérapeutique mais également un produit détecté par les équipements d'imagerie, par exemple une substance fluorescente visible au microscope. Il y a donc deux applications : émettre un diagnostic et soigner à proprement parler. Elles sont toutes les deux abordées par le laboratoire du Professeur Benoît. Intitulé « Micro et nanomédecines biomimétiques », ce laboratoire travaille à la fois sur la conception de nouveaux vecteurs (les taxis) et sur leurs interactions avec le milieu vivant. Notamment pour éviter que les taxis aient un effet nocif sur le patient. Des essais cliniques pour la mise en circulation de ces nouvelles technologies sont prévus au CHU d'Angers d'ici trois ans. Une échéance relativement courte par rapport à ce que demande la création d'un médicament. Leur arrivée sur le marché devrait se faire dans cinq ou six ans.

Ces recherches sont prometteuses tant pour le patient que sur le plan du coût des traitements. Afin de pouvoir les valoriser rapidement sur le marché, l'écosystème régional de l'innovation s'organise pour accélérer leur commercialisation, à travers le projet Vectoris. Prévue pour s'installer en 2014 dans l'enceinte de la Faculté de pharmacie, cette nouvelle plateforme de production de nanomédicaments aura pour enjeu de regrouper de nombreux acteurs : collectivités, CHU, laboratoires et Université d'Angers. Une plateforme unique en Europe puisqu'elle concerne des médicaments très sophistiqués, nécessitant une expertise pointue.

Le projet est également soutenu par la région. Car la création de cette structure, qui emploiera une dizaine de salariés, nécessite des investissements, notamment immobiliers. Outre deux enveloppes destinées à l'équipement et au personnel, 2,8 millions d'euros seront débloqués pour réhabiliter les locaux actuels de la Faculté de pharmacie. ■

## À savoir

Le projet s'est construit sur la base d'un modèle économique qui générera des revenus. Selon les prix du marché, une fabrication de lots cliniques de nanovecteurs peut être vendue 300 000 €.

# Monuments historiques : une protection centenaire !

**La loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques et leurs abords a 100 ans. Si la protection des monuments historiques fait consensus, l'adaptation de sa réglementation et sa conciliation avec le droit de l'urbanisme sont au cœur des discussions. Les journées d'études du 7 et 8 février organisées par le Centre Jean Bodin constituent la première célébration française de cet important dispositif juridique. À la veille de l'adoption d'une nouvelle loi sur le patrimoine annoncée par la ministre Aurélie Filippetti pour fin 2013, des acteurs stratégiques nationaux de cette gouvernance patrimoniale partagent leur regard sur ce texte et ses enjeux.**

A.B De Lajartre est maître de conférences en droit public à la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Angers.



**Trois questions à Arnaud Bernard De Lajartre, maître de conférences en droit public, organisateur des journées d'études sur le droit et la gouvernance du patrimoine architectural et paysager.**

## 1. De quelle façon les monuments historiques sont-ils protégés ?

« Les monuments historiques sont des bâtis qui présentent un intérêt public au niveau architectural ou historique. Par ce texte, l'État impose une « servitude d'utilité publique ». 44 000 bâtiments bénéficient à ce jour d'une protection. Leurs tailles et genres sont multiples : lavoirs, calvaires, maisons, manoirs, châteaux, cathédrales, usines du 19<sup>e</sup> siècle, etc. Pour les préserver, l'État contrôle les travaux de rénovation, modification, voire de destruction à faire sur ces bâtiments ou aux alentours. Les architectes des bâtiments de France (ABF) assurent cette surveillance à la demande des services de l'État, de particuliers propriétaires ou encore d'associations de protection du patrimoine. Il existe deux catégories de monuments historiques. Les mieux protégés sont les monuments classés, requérant une autorisation de l'architecte des bâtiments de France quelle que soit la nature des travaux. Pour les bâtiments inscrits, l'ABF doit tantôt autoriser les travaux, tantôt être informé des travaux 4 mois à l'avance : il s'agit alors d'une simple surveillance. Si les travaux envisagés sont importants et que le bâtiment présente un intérêt majeur, l'ABF pourra demander le classement. Sur 44 000 monuments concernés par la loi de 1910, 17 000 sont classés. »

## 2. Qu'est-ce que la loi de 1913 a changé dans la protection des monuments historiques ?

« La loi du 31 décembre 1913 a généralisé un dispositif de protection des monuments historiques. Depuis cette date, les monuments privés peuvent faire l'objet d'une protection juridique. À ce jour les propriétés privées repré-

sentent 50% des 44 000 monuments historiques de France. Les communes et collectivités territoriales sont quant à elles propriétaires de la majorité des bâtiments publics. L'État possède 2 à 3% des monuments publics dont le Château de Versailles et les cathédrales. »

## 3. Quels sont les enjeux actuels de la protection des monuments historiques ?

« La loi de 1913 a été modifiée en 1943 pour instaurer un contrôle des travaux aux abords des bâtiments. Les architectes des bâtiments de France ont un droit de regard sur les bâtiments dans un périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique. Les panneaux publicitaires et enseignes lumineuses sont également proscrits à moins de 100 mètres. Aujourd'hui plus que jamais, ces règles peuvent peser sur les projets d'urbanisme. Les enjeux collectifs modernes telles la mise en conformité énergétique des maisons, l'accessibilité des monuments pour les handicapés, ou encore la mise en sécurité des bâtiments entrent alors en conflit avec la protection des bâtiments. »

Un autre enjeu consiste à ancrer les monuments historiques dans une vie de quartier ou d'une ville. Protéger un monument historique, c'est le préserver des détériorations mais tout l'équilibre consiste à ne pas le rendre mort, car trop « figé ». C'est pourquoi certaines collectivités reconvertissent leurs monuments historiques pour en faire de véritables lieux publics vivants. Rennes Métropole projette par exemple d'installer son nouveau Centre des congrès dans un ancien couvent de Jacobins du 17<sup>e</sup> siècle. Un moyen de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine religieux. »

Retrouvez les principaux intervenants du colloque en vidéo.





# Nom de code : Open Access

**Le Conseil d'administration de l'Université d'Angers s'est prononcé en faveur de la création d'une archive ouverte institutionnelle. Son objectif : faire du libre accès la voie de référence en matière de publication scientifique.**

« La connaissance appartient à tout le monde et doit être gratuite et accessible à tous. » Loïc Chaumont, enseignant-chercheur en mathématiques à l'Université d'Angers, est un fervent défenseur de l'Open Access. Ce principe, que l'on peut traduire par libre accès, consiste en la mise à disposition gratuite, en ligne et dans les délais les plus brefs possibles, des résultats de recherche. Sous l'impulsion de sa Bibliothèque universitaire, l'Université d'Angers s'engage désormais sur cette voie et souhaite promouvoir ces pratiques.

## Dix mois de préparation

Après avoir recueilli l'avis favorable du Conseil scientifique, le Conseil d'administration a ainsi voté, le 28 mars dernier, la création d'une archive ouverte institutionnelle pour diffuser et valoriser la recherche de l'UA. Un mandat de dépôt, appelant les chercheurs à signaler l'ensemble de leurs publications et à en déposer le texte intégral, a également été adopté. Une décision qui fait suite à dix mois de rencontres, de réunions et d'échanges entre les laboratoires et la Bibliothèque universitaire, pilote du projet. « *La recherche est publique*, note Stéphanie Bouvier, chargée des questions de documentation numérique pour la recherche à la BU. *Elle est financée par les citoyens. C'est normal qu'ils y aient accès* ».

## Une vitrine pour les laboratoires

L'Open Access assure en effet aux travaux de l'université le meilleur impact possible pour la recherche. Actuellement, l'évaluation bibliométrique des universités françaises repose essentiellement sur les données de l'Institute for Scientific Information (ISI) et de l'Observatoire des sciences et techniques (OST). Désormais, l'archive ouverte de la recherche permettra un référencement plus complet et une prise en compte accrue des travaux de tous les laboratoires. Et ce canal supplémentaire développera significativement l'audience potentielle des différents travaux. « *Ce qui est bon pour le laboratoire et pour l'université est bon pour le chercheur !* se félicite Loïc Chaumont. *L'archive ouverte permet une bien meilleure diffusion des résultats à travers la communauté scientifique* ».

## Un premier lancement en 2014

Le lancement de la plateforme s'effectuera au premier semestre 2014. Huit laboratoires pilotes signaleront toutes les publications de leurs chercheurs depuis 2008 et tous les articles en texte intégral depuis 2012. « *Le but est non seulement d'offrir plus de visibilité aux textes des chercheurs mais également de faciliter leurs méthodes de recherche documentaire* » assure Stéphanie Bouvier. La mise à jour des bibliographies dans un format adéquat facilitera d'autant plus leur travail. Et, d'ici septembre 2015, tous les chercheurs de l'Université d'Angers devront adopter ce mode de partage.

# Homosexualité et homoparentalité : qu'en pensent les étudiants ?

Depuis le début du mois d'avril, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants de l'Université d'Angers. Relatif à une étude européenne sur les attitudes hétérosexuelles à l'égard des couples gays et lesbiens et des familles homoparentales, le formulaire cible trois établissements français, dont l'UA du fait des travaux de recherche menés par Emmanuel Gratton, psychologue et sociologue clinicien. Objectif : établir une cartographie de représentations sociales sur l'homosexualité et l'homoparentalité entre pays. Le point sur cette étude.

Quelles sont les représentations sociales à l'égard des couples de même sexe et de l'homoparentalité ? C'est la question à laquelle tente de répondre une étude européenne. Depuis le début du mois d'avril, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants de l'Université d'Angers. Opinions politiques, relations sociales ou modèles familiaux sont autant de points abordés par le formulaire. Il s'adresse uniquement aux étudiants - toutes les composantes sont concernées - de plus de 18 ans et se définissant comme hétérosexuels/elles.

## Une première en Europe

L'enquête réalisée reste d'envergure puisqu'elle est développée à l'échelle européenne. Pour la France, trois établissements sont concernés : l'Université Paris-Ouest de Nanterre, l'École des hautes études en sciences sociales et l'Université d'Angers. Au total, c'est entre 800 et 1000 étudiants français qui seront ainsi interrogés. « *L'objectif final de cette étude est d'établir un travail comparatif, d'expliquer les différences de représentations sociales que les étudiants ont à l'égard des couples homosexuels et de l'homoparentalité en fonction des différents pays* » développe Emmanuel Gratton, psychologue et sociologue clinicien à l'Université d'Angers, responsable de l'enquête à l'échelle locale. « *Deux données particulières entrent donc en compte : le champ géographique et le champ disciplinaire puisque des étudiants de différentes filières seront interrogés*, poursuit-il. *C'est une première en Europe* ». Mais une troisième circonstance vient s'y ajouter : l'adoption, en France, du projet de loi sur le mariage pour tous et le débat qui en a découlé. « *Depuis quelques mois, on se rend compte que les avis sont bien plus tranchés qu'à l'accoutumée* » souligne Emmanuel Gratton. Si les données recueillies localement pourront être exploitées, il est d'ores et déjà prévu que les résultats globaux fassent l'objet de publications.



Emmanuel Gratton est psychologue et sociologue clinicien. Il enseigne à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

# Doctorat rime avec emploi



Les nouveaux docteurs ont reçu leur diplôme des mains de Maria Stankiewicz, professeur polonaise de biologie et marraine des promotions 2011 et 2012.



Retrouvez la vidéo de la remise de diplômes des docteurs.

**Le 12<sup>e</sup> forum des doctorants, jeudi 30 mai, a été l'occasion de faire le point sur l'insertion professionnelle des docteurs mais aussi de remettre les diplômes des promotions 2011 et 2012.**

«Aboutissement», «Fierté», «Honneur»... À la remise de leurs diplômes, les nouveaux docteurs ne cachent pas leur satisfaction. Et pour cause, le doctorat constitue le plus haut grade universitaire, soit le troisième cycle de l'enseignement supérieur. Il prépare généralement à des postes d'enseignants dans le supérieur (maîtres de conférences, professeurs) ou à des postes de chercheurs. Au carrefour entre création de nouveaux savoirs et transmission des connaissances, ces fonctions ont une importance capitale. D'où la nécessité de valoriser ce diplôme sur le marché de l'emploi. Une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) «Enquête 2010 génération 2007» montre qu'en France en 2010, seulement 5% des diplômés de doctorat sont au chômage trois années après leur entrée sur le marché du travail. Le taux de chômage des docteurs est donc globalement plus faible que le taux national. Car leurs plus-values sont certaines. «Le doctorat offre du

recul, une manière de raisonner propice à différentes activités professionnelles» souligne Laetitia Obadia, chargée de mission recherche et enseignement supérieur à Angers Technopole. «On garde notre esprit critique, nos capacités de synthèse, notre maturité» renchérit Vincent Massot, ingénieur pour le pôle de recherche et d'enseignement supérieur de l'Unam. Si la fonction publique reste le principal employeur des docteurs, le secteur privé fait de plus en plus appel à ces diplômés.

## Tourner la page de la thèse

Seulement, la formation doctorale est encore souvent mal connue des employeurs du secteur privé. En France, depuis 2009 le contrat doctoral inclut la possibilité d'exercer des activités complémentaires au métier de la recherche, à savoir la valorisation, les missions de conseil ou d'expertise pour les entreprises ou les collectivités publiques, et bien sûr l'enseignement. Autrement dit, le nouveau docteur doit souvent tirer un trait sur certaines de ses spécialités. «Il faut être capable de faire une croix sur certains éléments de notre domaine d'expertise lorsque l'on intègre une profession, note Nicolas Tonnet, animateur recherche et énergie à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Il faut savoir tourner la page.»

## Des compétences nouvelles pour le privé

Les docteurs ont une formation solide et très large. Pour la valoriser auprès des entreprises, ils doivent néanmoins avoir acquis une compréhension du milieu suffisante pour présenter de façon attrayante et compréhensible leur parcours et leurs compétences. «Il faut savoir faire passer le message aux entreprises que le doctorat est un diplôme qui peut leur être utile car il apporte des compétences nouvelles» juge Matthieu Chalopin, jeune docteur et désormais chef de projet chez Air Liquide. Mais une fois dans le monde professionnel, c'est plus facile car l'entreprise juge sur les compétences et non sur le diplôme.

Le 12<sup>e</sup> forum des doctorants, en proposant des pistes et des exemples variés de parcours, a également pu donner des conseils aux futurs docteurs pour préparer leur avenir professionnel. Car, dans une société du savoir, compter un grand nombre de hauts diplômés est un gain pour toute la collectivité.

### A SAVOIR

Le collège doctoral de l'UA a mené une enquête sur le devenir des 140 docteurs diplômés en 2011 et en 2012. Parmi eux, 78 jeunes docteurs ont accepté de répondre. Ils sont :  
- 84,6% dans la fonction publique (universités françaises et étrangères, CHU, CNRS, etc.)  
- 14,1% dans le secteur privé (entreprises, avocats, auto-entrepreneurs, etc.)  
- 1,3% sans activité professionnelle.

# Sécurité routière : nos pratiques à la loupe

**Sandrine Gaymard est membre du laboratoire de psychologie des Pays de la Loire. Au sein de cette équipe, elle analyse les représentations sociales et les comportements des individus sur la route, les interactions entre automobilistes, piétons, cyclistes, deux-roues motorisés, tramway, et leur environnement. En juin, elle a organisé à Angers, un séminaire sur la sécurité routière et ses risques. Zoom sur l'apport des recherches en sciences humaines pour l'évolution des pratiques.**

La sécurité routière est un enjeu départemental de taille. Si le Maine-et-Loire enregistrait en 2012 une baisse de 61% du nombre de tués sur la route en dix ans, les autorités publiques souhaitent maintenir les efforts. Un document général d'orientation de la sécurité routière regroupant notamment l'État, le ministère de la Justice, l'académie de Nantes et les collectivités locales a été présenté en mars dernier par François Burdeyron, préfet de Maine-et-Loire. Et tous les partenaires ont leur rôle à jouer dans ce travail de collaboration, la recherche notamment.

## Les usagers vulnérables mis en avant

Ainsi, une journée de sensibilisation aux problématiques de la sécurité routière est organisée chaque année à l'Université d'Angers. Dans ce cadre, Sandrine Gaymard, membre du laboratoire de psychologie des Pays de la Loire a présenté en juin dernier un workshop sur la sécurité routière, ses risques et ses environne-

ments. Sur la base de ses travaux, l'accent a été mis sur la vulnérabilité de certains usagers. Dans un environnement encombré et stressant, le conducteur n'est en effet pas toujours disponible pour le piéton. Ce dernier devient souvent invisible et particulièrement vulnérable. Les dernières recherches ont conduit Sandrine Gaymard à élaborer un questionnaire de conditionnalité adapté au piéton. Cette approche permet de mettre en évidence les particularités hommes/femmes dans la perception des usagers vulnérables. Alors qu'un décret de 2010 prévoit que les piétons sont prioritaires partout à partir du moment où ils préviennent de leurs intentions de traverser, le piéton reste avant tout légitime s'il est sur le passage clouté. Et, s'il adopte une attitude courtoise, son bon droit s'en verra renforcé. «Nous avons montré que la courtoisie en situation d'interaction jouait un rôle important dans la perception du conducteur», note Sandrine Gaymard.

## Norme légale et norme sociale

Des exemples d'actions et des politiques publiques en matière de protection et de prévention ont également été analysés. Car, la conditionnalité de la règle, dans certains cas, peut aboutir à légaliser une pratique. «Les pratiques observées sur la route sont le reflet des normes sociales qui sont partagées par les usagers», souligne l'enseignant-chercheur. Les conducteurs trouvent ainsi de nombreuses raisons à dépasser la vitesse autorisée - si la route est dégagée ou quand ils sont sur autoroute par exemple - ou à ne pas s'arrêter au feu orange. Aucun conducteur ne trouve à l'inverse de circonstances justifiant le non-port de la ceinture de sécurité à l'avant du véhicule. La norme légale a, dans ce cas, intégré la représentation.



# L'Indonésie, un partenariat émergent

L'ITBS a organisé, le 29 janvier dernier, une Journée Indonésie à l'Espace culturel de l'Université d'Angers.

Depuis 2008, l'Université d'Angers développe des échanges avec l'Indonésie, associant formation, recherche et innovation. Plus récemment, l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (UFR ITBS) a organisé une Journée Indonésie marquée par la présence de l'Ambassadeur d'Indonésie en France. Du 1<sup>er</sup> au 9 juin, Sylvine Chevalier, enseignant-chercheur, et John Webb, vice-président à l'international de l'UA, se sont rendus dans le plus grand archipel du monde. Retour sur un partenariat en constante évolution.

**T**out a commencé en 2008. Une délégation du Sahid Institute de Jakarta se rend alors à Angers dans le but de mettre en place un double diplôme avec l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (UFR ITBS). «*La rencontre s'est faite un peu par hasard*, sourit Sylvine Chevalier, enseignant-chercheur à l'ITBS. *Mais je suis tout de suite tombée sous le charme de ces visiteurs*».

Depuis ce rendez-vous, l'Université d'Angers développe de nouveaux programmes chaque année, avec différentes institutions : l'Universitas Indonesia, l'Udayana University, le Bali State Politechnick et le Sahid Institute. Les relations entre l'ITBS en particulier et l'Indonésie se caractérisent par plusieurs dimensions complémentaires axées sur la durabilité : la formation, la recherche et l'innovation. Des échanges d'étudiants et d'enseignants sont ainsi organisés chaque année avec les différents partenaires indonésiens.

## Une coopération en plein essor

L'Indonésie, quatrième pays le plus peuplé au monde, représente, par la place qu'il occupe au niveau régional et le rôle qu'il entend jouer sur la scène internationale, un partenaire important pour la France. Politiquement stable depuis 1998, l'Indonésie possède également d'énormes ressources naturelles. L'essor important des classes moyennes possédant un niveau d'équipement relativement faible constitue, en outre, un marché de consommateurs

au potentiel conséquent dont le tourisme sera, dans les années à venir, le fer de lance. La France est ainsi le deuxième marché émetteur vers l'Indonésie en terme de tourisme. Des grands groupes hôteliers français sont présents dans ce pays et participent également au développement de l'industrie touristique. Et, les ministères du Tourisme français et indonésien ont décidé de mettre en place des groupes de travail communs qui porteront notamment sur le développement du tourisme durable, l'amélioration de l'offre de formation, la promotion des territoires.

## Un intérêt stratégique évident

Du fait de sa relation privilégiée avec ce pays émergent, l'Université d'Angers a organisé, le 29 janvier dernier, une journée institutionnelle consacrée à l'Indonésie, en la présence de son ambassadeur. Une première en France. «*L'ITBS est devenue une formation phare pour les autorités indonésiennes*, se félicite Sylvine Chevalier. *C'est d'ailleurs l'institut qui reçoit le plus d'étudiants indonésiens en France*.» L'enseignante, qui a conduit la délégation en visite dans ce pays, a ainsi été reçue par le chef de cabinet du ministre du tourisme indonésien, «*une grande fierté*» confie-t-elle. «*L'Indonésie est un choix intelligent*, relève John Webb, vice-président à l'international, également du voyage. *Il y a évidemment un intérêt stratégique de développement durable très fort*.»



Retrouvez l'interview vidéo de Sir Rezlan Ishar Jenie, ambassadeur d'Indonésie.

# Bien plus qu'un semestre d'études à l'étranger

**La licence professionnelle Gestion et conception de projet industriel (GCPI) est unique en son genre à l'UA. Cette formation de l'IUT propose à ses étudiants un semestre international pluridisciplinaire en sciences et technologie, mêlant cours et projet professionnel.**

Créée en 2003, la licence pro. GCPI propose un cursus intégré depuis 2009, appelé semestre de projet européen (EPS). « *Ce semestre valide non seulement des connaissances théoriques mais également une expérience professionnelle à l'étranger* », explique Christophe Béchade, responsable des relations internationales au département Génie mécanique et productique de l'IUT d'Angers-Cholet. Résultat, les étudiants obtiennent leur diplôme de licence pro. ainsi qu'une certification EPS.

Deux étudiants de la promotion 2012-2013 ont été sélectionnés par l'équipe pédagogique pour passer leur second semestre en Norvège, pendant que le reste de la promotion (22 étudiants) était en stage en France. Ils ont rejoint le 28 janvier Oslo and Akershus University College of Applied Sciences. La motivation et le niveau d'anglais sont déterminants dans le choix des candidats. « *Par cette sélection stricte, nous voulons nous assurer que les étudiants réussiront ce semestre à l'étranger* », insiste le responsable de la LP GCPI Laurent Valette.

Onze universités dans dix pays d'Europe proposent ce semestre de projet européen, dont Copenhague, Kiel et Oslo, destinations proposées aux étudiants de la LP GCPI depuis 2009. En plus des cours de gestion de projet, d'anglais et de management, les étudiants, répartis par groupes pluridisciplinaires internationaux, réalisent un projet. Les jeunes angevins ont apporté leurs compétences en gestion de projet pour concevoir un nouveau système de turbine éolienne, ou encore proposé des solutions techniques pour raccorder un collège de quartier au réseau de chauffage municipal. Certains sujets sont élaborés en partenariat avec des entreprises locales comme cette année où les étudiants ont choisi de travailler sur un projet commun aux départements informatique, électronique et conception en partenariat avec un poids lourd industriel norvégien de l'apprentissage bionique FESTO AG.

À la fin des 4 mois d'EPS, l'université d'accueil évalue une soutenance de groupe et un rapport commun en anglais pour 20 ECTS, ainsi que 10 ECTS de cours. Revenus en France, les étudiants soutiennent cette fois-ci le projet de LP dont le sujet est « réussir un semestre de projet européen en vue d'obtenir la LP GCPI ». Ils doivent montrer comment ils ont su appliquer la méthode de gestion de projet étudiée lors du 1<sup>er</sup> semestre. Au lieu de gérer les finances d'une entreprise ou le critère de qualité du produit fini, les étudiants ont eu à gérer leur propre budget, ainsi que leur réussite à l'EPS. Ainsi, doubles compétences acquises, double réussite. Une méthode « poupées russes » qui fait ses preuves : les huit étudiants partis en EPS depuis 2009 ont tous validé leur année. ■



Nadia Pilipenko, doctorante de la Kuban State Agrarian University (KSU) de Krasnodar en Russie, a été reçue au sein de l'unité de recherche SONAS.

## Une Russe à l'UA

**Nadia Pilipenko, une doctorante de la Kuban State Agrarian University (KSU) de Krasnodar en Russie, a passé un mois au sein de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé d'Angers dans le cadre d'un échange. Un séjour qui a permis de développer sa thèse et de découvrir de nouvelles méthodes de travail.**

C'est une première. À 25 ans, Nadia Pilipenko découvre la France. Doctorante de la Kuban State Agrarian University (KSU) de Krasnodar en Russie, l'étudiante a passé un mois au sein du Sonas, une unité qui travaille sur les nouvelles molécules naturelles ou synthétiques présentant des potentialités thérapeutiques. Son sujet de thèse : incorporation de suppléments nutritionnels d'origine végétale dans des boissons lactées. « *Ici je bénéficie de très bonnes conditions de travail, sourit la jeune femme. L'équipe m'aide beaucoup dans mes recherches. Et j'ai même pu découvrir des méthodes et des matériels que je n'utilisais pas avant.* »

### Une façon d'éviter tout repliement

Récemment initié par John Webb, vice-président à l'international, et Daniel Schaub, directeur de la Faculté des sciences, un accord général de coopération a été signé entre l'Université d'Angers et l'Université russe. L'accord étant récent, Nadia est la première étudiante de la KSU à avoir été reçue à Angers. Et, toujours dans le cadre de cette coopération, Philippe Simoneau, enseignant-chercheur de la Faculté des sciences, et Pascal Richomme, responsable du Sonas, animent, à l'invitation de la KSU, une session de « summer school » à Krasnodar du 1<sup>er</sup> au 5 juillet.

L'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé accueille régulièrement des étudiants étrangers. Courant mai, une Algérienne, un Syrien, un Libanais, deux Vietnamiens, une Indonésienne et un chercheur mexicain s'y sont installés. À la rentrée prochaine, ce sont deux Guinéens et une Vénézuélienne qui incorporeront la faculté. « *La recherche par définition ne peut se développer qu'en milieu ouvert, assure Pascal Richomme. Une excellente façon d'éviter tout repliement sur soi-même est d'accueillir de tels étudiants.* » ■



Les étudiants apprennent à accepter leurs compétences respectives lors de jeux collaboratifs.



# Se former tout au long de la vie

Les bancs de la fac ne sont plus réservés qu'aux étudiants ! Car désormais, c'est tout au long de la vie que l'on doit se former pour renforcer ses compétences ou pour s'adapter aux nouvelles technologies et exigences d'un monde professionnel en perpétuelles évolutions. L'Université d'Angers offre donc toute une palette de prestations pour accompagner les salariés et demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Elle se positionne aussi pour proposer aux entreprises des dispositifs sur mesure. Depuis plusieurs mois, la Direction de la formation continue se mobilise pour mettre en œuvre une nouvelle politique de formation continue en apportant son expertise et en garantissant un service public de qualité.



## Le chiffre

**230**

C'est le nombre de dossiers de validation des acquis de l'expérience déposés en 2012 à l'Université d'Angers. Il y en avait moins de 40 en 2004.

## Comment financer sa formation

L'accès à la formation professionnelle continue constitue un droit régi par le code du travail. Différents dispositifs de financement existent selon la situation et le statut du bénéficiaire.

### — Pour les demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle emploi, une rémunération est possible au titre de l'allocation d'Aide au retour à l'emploi formation (AREF). Pour les demandeurs d'emploi non indemnisés, une rémunération est possible par la Région des Pays de la Loire pendant la durée de formation, sous réserve d'éligibilité.

### — Pour les salariés du secteur privé

Le Plan de formation regroupe l'ensemble des actions de formation prévues chaque année par l'entreprise en lien avec sa stratégie. Il relève de l'employeur et les formations ont lieu généralement sur le temps de travail.

Le Congé individuel de formation (CIF) permet à un salarié de suivre une formation pour réaliser un projet professionnel. Il requiert l'accord de l'employeur et est financé par des organismes paritaires agréés (OPACIF) par l'État.

Le Droit individuel à la formation (DIF) permet à tout salarié d'accéder à des actions de formation tout au long de sa vie professionnelle. Les frais sont à la charge de l'employeur et le salarié peut percevoir une allocation à hauteur de 50% de son salaire horaire net.

### — Pour les agents de l'État

Le Congé de formation professionnelle (CFP) est ouvert aux agents ayant accompli au moins trois ans de services effectifs. Pendant sa formation, l'agent perçoit une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85%.



## La formation continue, pour un nouveau départ

**L'Université d'Angers possède un vivier très riche de compétences et propose une offre de formation diversifiée. Créée en janvier 2013, la Direction de la formation continue vise à mutualiser et rendre accessible l'ensemble de ces compétences et à accroître la lisibilité de cette offre. L'UA a la volonté d'être un « partenaire formation » des entreprises, à l'écoute de leurs besoins et au service du développement des compétences de leurs salariés.**

Dans un environnement économique en constante évolution, la formation continue est le moyen, pour chacun, de développer ses compétences et de sécuriser son parcours professionnel. Pour répondre à ce besoin, les formations de l'Université d'Angers sont accessibles à tous, tout au long de la vie professionnelle. La formation continue, c'est aussi le moyen, pour les entreprises ou les administrations, d'anticiper et/ou d'accompagner les changements qu'imposent l'accélération du progrès technique, la concurrence accrue, les nouvelles exigences du marché ou attentes des usagers. Aujourd'hui, pour apporter une réponse pleinement adaptée à ces différents besoins, l'UA propose à la fois une « offre catalogue » - de formations courtes ou diplômantes - et des dispositifs « sur mesure ».

### ■ Une offre pertinente de formation

Cette offre de service multiple résulte d'une réflexion stratégique initiée, dès septembre 2011, par l'Université d'Angers pour repenser globalement sa formation continue. « L'offre de notre établissement est très riche et les entreprises pouvaient avoir des difficultés pour s'y repérer et identifier les bons interlocuteurs » indique Thierry Latouche, directeur de la formation continue. Dès lors, une concertation est menée en interne avec l'ensemble des composantes de l'UA. Son environnement externe est aussi consulté. Résultat : « les grands prescripteurs régionaux de formation continue et les entreprises sont demandeurs, assure Thierry Latouche. L'Université a ainsi toute sa place en matière de formation continue. C'est une de ses missions premières au même titre que la formation initiale ». En janvier 2013, la Direction de la formation continue (DFC) est alors créée pour porter cette nouvelle politique de l'Université.

La DFC assure une veille marché, sectorielle et prospective. Elle développe également des relations partenariales avec les acteurs institutionnels et socio-économiques territoriaux, les Opcas, les branches professionnelles, les structures de l'emploi... Son objectif : identifier les besoins actuels et futurs en matière de formation continue. Elle mobilise ensuite ses ressources d'ingénierie et s'appuie sur les multiples compétences de l'Université, pour concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation adaptés. La DFC a également créé un pôle « relation clients » pour renforcer sa proximité avec les entreprises et mieux promouvoir auprès d'elles l'offre de formation continue l'Université.

### ■ Une individualisation des parcours

La DFC assure une mission de conseil. Elle aide les stagiaires, salariés ou demandeurs d'emploi, à construire leur parcours de formation par rapport à leur projet professionnel. Des démarches de validation des acquis (VAE, VAP) sont ainsi mises en œuvre pour individualiser les parcours en fonction des compétences. « D'autres prestations d'accompagnement seront également développées dans le futur, assure Thierry Latouche. Et cela pour élargir encore l'offre d'accompagnement de l'UA ».

## Une conception de dispositifs **sur mesure**

Si l'Université d'Angers propose une offre « standard » de formation continue, elle fait aussi du « sur mesure » pour répondre à des demandes particulières d'entreprises, d'administrations ou de collectivités.

À partir d'un cahier des charges ou de l'analyse d'un besoin exprimé par un responsable d'entreprise, l'université mobilise les meilleures compétences pour concevoir et mettre en œuvre des dispositifs innovants d'intervention. C'est l'assurance pour l'entreprise de bénéficier d'une prestation personnalisée, totalement adaptée à son contexte et à ses besoins. ■

# La Région, un partenaire privilégié

**Jean-Philippe Magnen, troisième vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et président de la commission « Emploi - formation professionnelle - métiers de demain », défend l'offre régionale de formation, une « solution pour sécuriser le maintien dans l'emploi ».**

Comment s'organise l'aide de la Région pour la formation professionnelle continue ?

« Depuis 2004 les régions ont la compétence de piloter la politique publique en matière de formation professionnelle. C'est l'une des plus importantes politiques régionales menées avec le transport et l'éducation. En 2009, la décision de mettre en oeuvre un service public de la formation professionnelle est prise. Son objectif est d'accompagner, par l'achat de formations, les demandeurs d'emploi. Ils représentent 95 % du public concerné. Chaque année, 31 000 stagiaires sont ainsi formés, dans le cadre de formations financées par le conseil régional. Nous préparons ces demandeurs d'emploi pour élever leur niveau de qualification, un élément fondamental pour accéder à l'emploi durable. L'objectif est également de lutter contre la crise en proposant des dispositifs pour accompagner les salariés. La formation est au coeur des solutions pour sécuriser le maintien dans l'emploi. »

Quel rôle doivent jouer les universités dans la formation professionnelle continue ?

« Les universités ont un rôle important à jouer, notamment sur tout ce qui concerne la formation continue dans l'enseignement supérieur. Il faudrait optimiser le rôle qu'elles peuvent jouer au niveau national. Nous devons trouver un moyen de coordonner leur action avec d'autres organismes qui sont sur ce même secteur, comme le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) par exemple. Il faudrait déterminer qui pilote la formation professionnelle continue dans l'enseignement supérieur. Il y a ici une nécessité de clarification du rôle des acteurs. »

Quels sont les enjeux actuels de la formation professionnelle continue ?

« Nous sommes en plein débat sur la transition énergétique qui est au coeur des changements économiques. Elle va entraîner un important redéploiement de la main d'oeuvre et des secteurs vont évoluer fortement. À côté de ça, il y a aujourd'hui des métiers qui recrutent et qui ne trouvent pas preneurs, dans l'industrie par exemple, soit parce qu'il n'y a pas d'outil de formation, soit parce qu'il y a un problème d'orientation des plus jeunes vers ces métiers qui ne sont assez attractifs. Face à ce cumul de facteurs - évolution des secteurs et métiers qui peinent à recruter - nous lançons une opération sur le bassin d'emploi de la Basse Loire dans l'idée de préparer sur ces métiers les personnes et les entreprises vers l'acquisition et l'évolution des compétences. Collectivités locales, chambres consulaires et universités se mettent donc autour de la table pour trouver des solutions. Car ces difficultés de recrutement sont une vraie problématique pour les activités économiques concernées. »

# Le DAEU à distance

**Afin de proposer la formation la plus adaptée aux contraintes géographiques et de disponibilité des stagiaires, le diplôme d'accès aux études universitaires a été adapté en formation à distance.**

Le DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) est un diplôme national équivalent du baccalauréat qui permet d'accéder aux études supérieures et de préparer des concours administratifs ou d'entrée en écoles spécialisées. C'est un peu le diplôme de la « seconde chance » car il représente souvent une occasion unique de reprendre des études ou de renforcer ses connaissances (en français, anglais, maths, informatique...) pour un nouveau départ professionnel.

À l'Université d'Angers, il sera désormais accessible en formation à distance. La formation s'adapte ainsi aux contraintes horaires du stagiaire qui peut travailler à son rythme, de chez lui, éventuellement après sa journée de travail. Deux regroupements physiques sont malgré tout prévus durant l'année, le samedi à Angers.

Si les conditions générales d'inscription sont les mêmes que pour la formation classique, cette formule très souple suppose pour le stagiaire un surcroît de rigueur et surtout une bonne dose d'autonomie. Les modules de formation et les devoirs sont en effet disponibles sur la plateforme de cours en ligne de l'UA (Moodle). Durant les 26 semaines de formation, un tutorat téléphonique pour chaque matière est cependant prévu. Le stagiaire peut ainsi joindre son enseignant référent afin de lui poser des questions. Une dizaine de chats - dialogues en ligne - d'une heure sont également organisés durant l'année pour que les stagiaires ne se sentent pas trop isolés.

Depuis de nombreuses années, la Région Pays de la Loire soutient financièrement le DAEU pour son rôle d'importance dans le dispositif de réinsertion professionnelle.

« La formation continue est une priorité »

Jean-Philippe Magnen est troisième vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et président de la commission « Emploi - formation professionnelle - métiers de demain ».

# Les contrats de pro., du gagnant-gagnant!

**Le contrat de professionnalisation est un dispositif de formation continue en alternance entre l'université et l'entreprise. Il a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir une qualification reconnue. Aides financières, intégration dans l'entreprise, apprentissage accéléré... un professionnel, un stagiaire et un enseignant évoquent les avantages du contrat de pro.**



« Nous accueillons régulièrement des jeunes en licence pro GTSI qui correspondent au profil recherché au sein du service maintenance de CNP Assurances d'Angers. Notre objectif n'est pas de recruter mais de former et d'offrir aux recrues une première expérience concrète sur le terrain dans les domaines couverts par la licence. L'autonomie et la compétence des candidats sont des critères appréciés lors des campagnes de recrutement. Nous avons généralement affaire à des candidats motivés qui, après une période d'intégration, sont en mesure de prendre en charge rapidement des activités de pilotage de maintenance et la gestion de projets de travaux. Ils apportent un regard extérieur intéressant et sont pour nous un vrai renfort. » ■



« La plupart du temps, le contrat de professionnalisation est une phase de pré-recrutement, de test. La majorité des stagiaires trouve un travail immédiatement, même si ce n'est pas forcément là où ils ont effectué leur alternance. Pour l'entreprise, l'avantage est économique. Elle ne paye pas de charge et verse, pour les stagiaires de 21 à 26 ans, 80% du Smic. En contrepartie, elle bénéficie de stagiaires qualifiés, qui lui apportent des connaissances. Dans certains domaines, les entreprises viennent elles-mêmes nous proposer des contrats. Pour le stagiaire, l'avantage est pédagogique. Lors des cours, j'ai en face de moi des stagiaires qui ont du répondant, qui savent comment cela se passe dans les entreprises. Ils ont beaucoup de responsabilités. Car ils sont salariés et font le même boulot que tout le monde. » ■



« Je suis actuellement en alternance à la Poste Immo, la filiale qui s'occupe de tout le patrimoine immobilier de La Poste, sur un de leurs sites à Bordeaux. Grâce au partenariat que l'entreprise a engagé avec l'Université d'Angers, j'ai pu trouver ce contrat. Je suis chargé de mission amiante et handicap. Mon intégration a été très bonne dans l'équipe. C'est plus intéressant que lorsque l'on est un simple stagiaire d'observation. On est mis sur le même plan que tous les autres salariés, on peut donc travailler en autonomie. On rencontre aussi des professionnels ce qui permet de développer un carnet d'adresses, en plus du réseau constitué par ceux que je vois en cours. Le salaire est aussi intéressant. Il m'a permis de poursuivre mes études tout en travaillant et en gagnant ma vie. » ■

## Comment valoriser ses compétences

La validation des acquis permet de développer ses connaissances et ses compétences en vue de s'inscrire dans une formation universitaire ou d'obtenir un diplôme.

### Deux possibilités

- La Validation des acquis professionnels (VAP) permet de suivre une formation sans avoir le niveau d'études ou le diplôme requis.
- La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de son expérience professionnelle (au minimum trois années dans le domaine du diplôme visé).

### Les inscriptions

Pour prétendre à ce genre de dispositifs, il faut déposer un dossier de candidature qui sera étudié par une commission au sein de l'UA. Elle vérifiera que le candidat peut prétendre à cette validation. Les équipes de la Direction de la formation continue apportent leur expertise pour construire un parcours de formation individualisé et des conseils sur les dispositifs de financement.

# Les médecins de retour sur les bancs de la fac



**Le département de formation médicale continue de la Faculté de médecine d'Angers offre un large choix de formations diplômantes et propose des actions événementielles pour les professionnels de santé. Un exemple avec la Journée de cardiologie organisée le 23 mai.**

Les capacités de médecine sont des enseignements spécialisés ouverts aux candidats français ou étrangers titulaires d'un diplôme de docteur en médecine. Ce sont des diplômes nationaux qui confèrent un titre et non une qualification. Outre ces diplômes nationaux, la Faculté de médecine organise des enseignements et délivre des diplômes à finalité professionnelle, scientifique de formation continue : ils portent la dénomination de diplômes d'université (DU) ou de diplômes interuniversitaires (DIU), lorsque l'enseignement est commun à plusieurs universités. Leur accès nécessite la validation du 2<sup>e</sup> cycle des études médicales ou du 3<sup>e</sup> cycle selon le diplôme préparé. Certains sont ouverts plus largement aux professionnels paramédicaux.

## Une mise à jour obligatoire

Dans le contexte réglementaire d'obligation de formation médicale continue, d'évaluation des pratiques professionnelles et de développement professionnel continu, des séminaires ou des journées thématiques sont ainsi proposés. Près de 130 médecins généralistes du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe ont ainsi participé à la sixième Journée de cardiologie, un événement organisé chaque année à la Faculté de médecine d'Angers. Car l'avancée des connaissances et des techniques oblige les médecins à se mettre à jour régulièrement. Le temps d'une journée, ils ont la possibilité d'effectuer des mises au point qui balayent toute une discipline, en l'occurrence la cardiologie. «*Il est important de définir les nouveautés, de présenter les évolutions technologiques d'une discipline, précise Alain Furber, enseignant chercheur à la Faculté de médecine d'Angers. Ensuite, on définit très précisément la conduite à tenir ou comment se positionner par rapport aux pratiques de tous les jours.*» La journée se veut également interactive et invite les médecins à engager des discussions sur leur activité. C'est d'ailleurs eux qui déterminent les sujets abordés, une enquête étant menée avant le lancement de la journée. «*C'est important d'avoir l'avis de nos confrères, relève Frédérique Algoet, médecin généraliste à Vihiers. On échange sur nos conditions de travail, sur les difficultés qu'on rencontre.*» Et, «*si on ne fait pas de formation, on est largué au bout de quelques années, note Gilles Vovard, médecin à Montreuil-Juigné. La médecine va très vite aujourd'hui. Et la formation initiale ne suffit plus.*» ■

## Une obligation des pharmaciens

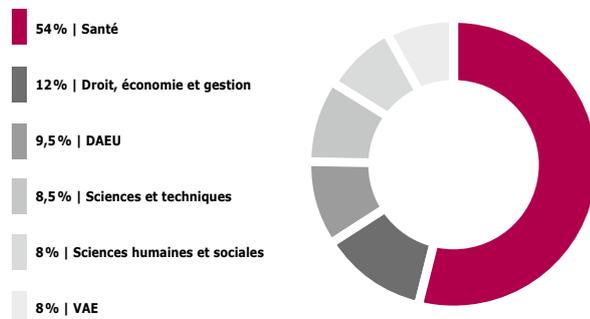
Si la Faculté de pharmacie d'Angers forme des pharmaciens depuis de nombreuses années, elle a su s'adapter aux exigences de l'exercice officinal afin d'être en totale adéquation avec les pratiques professionnelles. C'est aussi dans cet esprit que la faculté a été amenée à développer son offre de formation continue, en relation avec les besoins des professionnels. «*La loi hôpital, patient, santé et territoire qui a confié au pharmacien d'officine de nouvelles missions, instaure un nouveau système de développement professionnel continu, souligne Olivier Duval, directeur de l'UFR. C'est une condition indispensable pour une bonne maîtrise de ces nouvelles compétences.*» C'est la raison pour laquelle, aux côtés des traditionnels diplômes d'université, la faculté propose désormais des formations courtes et pratiques axées sur la prise en charge globale du patient. Le financement intégral de ces journées par l'Assurance maladie devrait faciliter la participation des officinaux. ■

## Dossier **Se former tout au long de la vie**

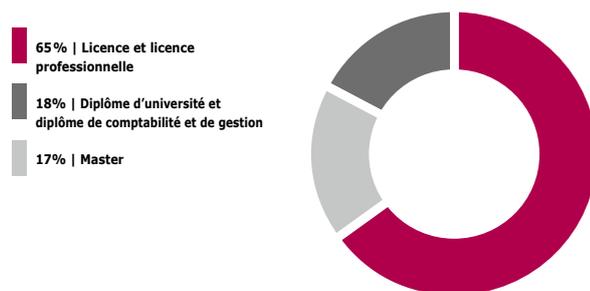
Les chiffres de la formation continue à l'Université d'Angers

(source : enquête Direction de la formation continue)

— **4000 stagiaires** : répartition par type de dispositif (2012)



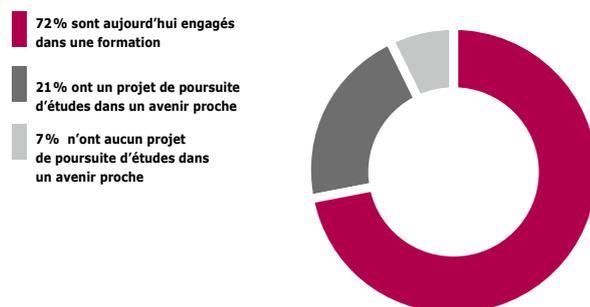
— **175 stagiaires en contrat de professionalisation** : répartition par diplôme (2012-2013)



— **170 stagiaires en VAE** : répartition par diplôme (2012)



— **Le devenir des stagiaires à l'issue du DAEU (2011-2012)**





# Objectif Polytech

Représentants de l'UA et élus locaux ont posé la première pierre de l'ISTIA, le 23 mai dernier, une étape du développement des formations d'ingénierie à Angers.

**Le Conseil d'administration de l'Université d'Angers a approuvé, le 25 avril dernier, la création d'un centre polytechnique universitaire (CPU). Prévus pour la rentrée 2014, la nouvelle école d'ingénieurs sera bâtie à partir de la structure administrative de l'ISTIA qui, après l'arrivée de deux nouvelles spécialités portées par des formations de l'ingénierie de la maintenance immobilière (IMIS) et ingénierie de la santé (ISSBA), changera de statut et donc de nom. Objectifs : renforcer la lisibilité et l'attractivité des formations d'ingénieurs de l'UA et développer la recherche.**

L'union fait la force ! La création d'un CPU au sein de l'Université d'Angers est un projet fédérateur. En tant qu'école d'ingénieurs, il unit les efforts de trois instituts vers une réussite commune : l'ISTIA, l'IMIS et l'ISSBA. Si les trois formations ont des histoires différentes, leur culture est conjointe, tout comme leur volonté d'unir leur savoir-faire au service des étudiants. Le projet s'inscrit dans la dynamique d'une offre de formation cohérente, étendue et de haut niveau, conforme à l'architecture LMD.

## Des spécialités uniques dans le Grand Ouest

L'intérêt d'un CPU pour l'Université d'Angers est multiple. Renforcer la lisibilité des formations - la réunion des effectifs des trois instituts rassemblerait plus de 1100 étudiants -, améliorer l'attractivité des enseignements - notamment par l'émergence de nouvelles spécialités - et alimenter la recherche par les travaux des doctorants sont autant d'objectifs visés par la nouvelle école d'ingénieurs. « On fait le pari d'être plus lisible et attractif en terme de spécialisation, note Christian Roblédo, vice-président du Conseil d'administration. Ces nouvelles spécialités (Génie civil, Aménagement, Environnement, Bâtiment de sécurité et Ingénierie des produits et secteurs de santé, NDLR) sont uniques dans le Grand Ouest ».

## Faire émerger de nouveaux projets pédagogiques

Pour les étudiants, les gains sont donc évidents. Les diplômés leur confèrent une forte reconnaissance économique sur le plan national et international. L'offre de formations diversifiées apportera également une mixité importante d'étudiants. Des passerelles sont aussi envisagées entre le CPU, l'IUT et la Faculté des sciences. Si la volonté de l'Université d'Angers est clairement de se placer sur le créneau des écoles d'ingénieurs avec un cycle préparatoire intégré - cinq années de formations -, elle vise également à offrir aux élèves des cursus recherche originaux. Dans le projet pédagogique porté par le CPU, une formation par et à la recherche est proposée aux étudiants à partir de la 4<sup>e</sup> année en parallèle de leur formation d'ingénieur, les autorisant ainsi à poursuivre en doctorat. « Le but est de faire émerger de nouveaux projets pédagogiques, relève Christian Roblédo. Le CPU pourra ainsi alimenter la recherche en doctorants bien plus qu'elle ne le fait aujourd'hui ». Actuellement, seuls 5% des étudiants en école d'ingénieurs poursuivent en doctorat.

Les compétences développées au sein du CPU seront aussi proposées au service de la formation continue. La validation des acquis de l'expérience

(VAE) sera notamment étendue et des dispositifs pédagogiques adaptés aux stagiaires de formations continues seront mis en place.

## Des moyens apportés par les instituts existants

En terme de moyens techniques, financiers ou de ressources humaines, l'Université d'Angers répond aux critères d'un CPU. Les équipements sont en nombre suffisant. Les matériels pédagogiques, conformes aux normes et fiables, feront toutefois l'objet de plans de renouvellement. Le futur CPU disposera de 74,9 équivalents temps plein d'enseignants-chercheurs et d'enseignants internes et vacataires. Le niveau de compétence des enseignants est assuré au travers d'une politique de recrutement (pré-entretien des candidats et comité de sélection) et d'accueil (livret d'accueil, visite, formation aux instances). Le CPU disposera en outre de 30,3 équivalents temps plein de personnels administratifs et techniques (hors recherche). En terme de structure ou de gouvernance, le CPU sera ainsi doté des moyens apportés par les instituts existants. Et ce, conformément aux grandes missions de la future école. ■

## Un CPU, c'est quoi ?

- C'est une école d'ingénieurs
- C'est une école polytechnique : au minimum trois spécialités proposées
- Ce sont des cohortes de 200 étudiants minimum
- Un Polytech' est un CPU ayant intégré le réseau des Polytech'. C'est une marque.

## Quel calendrier ?

- Présentation du dossier au ministère : le 15 juillet 2013 au plus tard (habilitation 2014/2020). Résultat officiel : 1<sup>er</sup> trimestre 2014
- Premiers recrutements en cycle ingénieur et en première année du cycle prépa : septembre 2014. Si les nouvelles formations sont habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI), les premières promotions pourront être diplômées en 2017.

# Trois jours pour la mémoire collective

**Du 20 au 22 mars se tenait le premier forum national des archivistes au Centre des congrès d'Angers. Près de 800 professionnels ont répondu présents à ce rendez-vous organisé par la filière archives de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Objectif : présenter l'impact de l'univers archivistique sur notre société et son patrimoine.**

Pour la première fois, l'Association des archivistes français organisait le Forum des archivistes avec l'objectif affirmé de réunir toute une profession. Cette première édition, placée sous le patronage de la ministre de la Culture Aurélie Filipetti, a permis de faire le point sur des enjeux d'actualité : valorisation multimédia des archives, impact du numérique, rapport des archives au public... 80 interventions sur 30 conférences programmées ont rythmé ces trois jours dédiés à la mémoire collective.

## Un métier mal connu

« Le but est de s'interroger sur les compétences que les archivistes devraient acquérir pour mener au mieux les interventions en amont, avec les producteurs et leurs données : former et surtout bien former les producteurs pour anticiper les difficultés ; réorienter et renforcer les compétences en vue de trouver un vocabulaire commun à tous ceux qui interviennent autour de la conservation de la donnée » indique Bénédicte Grailles, enseignant-chercheur responsable de la formation.

Le métier est mal voire pas connu. C'est pourquoi l'Association des archivistes français (AAF) s'est penchée sur la recherche de nouvelles méthodes de communication en matière de formation. En effet, si les archivistes savent bien communiquer avec le lecteur, ils ont plus de difficultés à s'adresser à l'amont de la chaîne, c'est-à-dire aux producteurs. Dès lors, s'inscrit un nouvel enjeu : développer des compétences en conseil, formation et sensibilisation. Autrement dit, des compétences pour communiquer différemment.

## Café, croissants et innovation

**Tous les mois, des étudiants du master Marketing et technologie de l'information et de la communication (TIC) se retrouvent autour d'un petit déjeuner avec des professionnels.**

Le master Marketing et TIC de la Faculté de droit, d'économie et de gestion forme chaque année des étudiants hautement qualifiés dans les domaines des nouvelles technologies et du numérique. Si la formation professionnalisante leur permet d'effectuer des stages en entreprise, la découverte du monde professionnel peut prendre d'autres formes originales. La Maison des projets d'Angers et Angers Technopole ont soutenu cette année la création d'un rendez-vous mensuel entre étudiants et professionnels du secteur des nouvelles technologies.

« Les sujets abordés correspondent aux préoccupations professionnelles des étudiants, ainsi qu'à l'offre d'emploi émanant des entreprises », relève Ronan Chardonneau, enseignant à la Faculté de droit, d'économie et de gestion. Chaque 3<sup>e</sup> vendredi du mois, ils se donnent rendez-vous pour discuter des dernières innovations et outils du webmarketing. Une bonne occasion pour eux de se tenir informés des dernières tendances.

# Quelle économie pour la culture ?

**L'économiste de l'Université d'Angers, Dominique Sagot-Duvauroux a été chargé de coordonner une étude expérimentale sur l'économie des filières culturelles en Pays de la Loire, en écho aux interrogations qui ont émergé de la Conférence régionale consultative de la culture (CRCC).**

Quelle est l'économie de chaque filière culturelle en Pays de la Loire ? Dominique Sagot-Duvauroux, économiste, professeur à l'Université d'Angers et membre du laboratoire GRANEM, a eu l'idée de mobiliser l'ensemble des formations en management culturel existantes sur le territoire, pour travailler sur ce projet commun de recherche. « Les enjeux de cette démarche expérimentale étaient multiples, note-t-il. Le premier était de fournir à la CRCC une lecture économique des filières culturelles de façon à faciliter la définition d'instruments de politiques publiques adaptés à la réalité des secteurs culturels. Il s'agissait aussi de mettre en synergie les différentes formations régionales en association avec les laboratoires de recherche pour accroître la visibilité régionale sur cette thématique. » Ce travail fournissait également l'opportunité d'utiliser des mémoires et projets tutorés réalisés par les étudiants pour approfondir, grâce à une coordination de leur travail, la connaissance du fonctionnement des industries culturelles. Des travaux qui sont souvent peu valorisés voire dispersés.

## La gestion du risque, une donnée capitale

L'Université de Nantes (l'IAE, l'Institut d'économie et de management de Nantes), Audencia (l'École supérieure de commerce de Nantes) et l'Université d'Angers (la Faculté de droit, d'économie et de gestion, l'IUT et l'UFR ITBS) ont ainsi été associées. Une vingtaine de groupes de trois étudiants en moyenne chacun, encadrés par deux référents, l'un professionnel, l'autre universitaire, s'est partagée la douzaine de filières identifiées. Soit autant de notes rédigées décrivant le fonctionnement de chacune des filières et de ses acteurs, de la création à la commercialisation, en passant par la formation, les liens avec les autres filières, la place du web et des nouvelles technologies, l'identification des dispositifs institutionnels existants et des actions collectives déjà menées, la présentation des modèles d'affaires dominants, la structure des marchés, etc. Une mine d'informations que Dominique Sagot-Duvauroux a synthétisée dans un document qui a été présenté en fin d'année dernière aux membres de la CRCC, et qui sera diffusé prochainement auprès des professionnels de la région. « Ce travail a permis d'écrire noir sur blanc des constats connus, et d'autres moins, éclairants sur la façon dont fonctionne chaque filière, poursuit le chercheur. Par exemple, les rapports entre l'activité de création et de production ne sont pas les mêmes d'une filière à l'autre. L'étude a également mis en lumière que les filières culturelles sont des laboratoires d'observation des modes de gestion du risque particulièrement important dans toutes les activités culturelles. »



La CRCC souhaite défendre la création. L'Université d'Angers également, comme en témoigne la riche programmation de l'Espace culturel.



Le centre de simulation dispose de mannequins haute fidélité qui permettent de simuler une prise en charge globale. Il est situé au 5<sup>e</sup> étage du centre Robert Debré.

# Jamais la première fois sur le patient

**Le CHU et l'Université d'Angers, pionniers dans le domaine de la simulation, ont signé une convention réunissant tous les acteurs angevins de ce domaine. La plateforme, qui prend la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS), apporte ainsi aux étudiants et professionnels de santé une formation efficace.**

Apprendre par la simulation. Depuis longtemps, c'est un exercice incontournable dans certains milieux professionnels comme l'aviation. Aujourd'hui, cette activité au croisement de la théorie et de la pratique tend à s'imposer dans le domaine de la santé. Cela répond à une double logique : développer l'expertise professionnelle et améliorer la sécurité des soins. En officialisant la création de la plate-forme hospitalo-universitaire de simulation en santé d'Angers, le CHU et l'Université d'Angers donnent une nouvelle impulsion à la simulation en santé, discipline déjà largement développée par les angevins, médecins et soignants, professionnels et étudiants. Et, en signant la convention consti-

tutive de cette nouvelle plate-forme, le CHU et l'UA réunissent tous les acteurs angevins de la simulation en santé dans un groupement d'intérêt scientifique (GIS).

## Des internes plus rapidement compétents

Le centre de simulation fonctionne depuis 2008. Chaque année, ce ne sont pas moins de 550 stagiaires médecins, infirmiers, professionnels ou étudiants qui viennent se former dans ce centre spécialisé du CHU d'Angers pour acquérir, mais aussi valider ou réactualiser des connaissances, et ce, dans le cadre de la formation continue ou initiale. Cela peut aller de la réalisation d'un geste médical ou d'un geste de soin (telles qu'une intubation ou encore la pose d'une perfusion), à la prise en charge globale d'un patient, par exemple réagir à un arrêt cardiaque. L'absence de danger pour le patient et la possibilité de recréer une situation clinique rare sont incontestablement des avantages pédagogiques de premier plan. Il est prouvé que les internes ayant bénéficié dans leur cursus de la simulation sont plus rapidement compétents. «*En matière de santé, la simulation c'est l'avenir*», indique Yann Bubien, directeur général du CHU d'Angers. *Si les techniques en matière*

*de santé évoluent très vite, la simulation permet aux étudiants et aux professionnels de s'adapter, de se former en permanence et très rapidement sans toucher au malade.*» Les personnes formées au centre bénéficient en effet d'un cadre optimal pour apprendre dans des conditions au plus proche du réel. Le matériel, le mobilier, l'aménagement des chambres, les tenues... Tout est vrai, à l'exception du patient. Le centre dispose de mannequins haute fidélité qui permettent de simuler une prise en charge globale. Les faux patients sont dirigés à distance par les formateurs qui ont, au préalable, imaginé plusieurs scénarios.

## Un moyen de rayonnement important

Cette expertise angevine sur la simulation est reconnue sur le plan national. «*Nous sommes les leaders dans la découverte des moyens d'apprendre, de réaliser, de maintenir le savoir de ceux qui travaillent avec les malades*», précise Jean-Claude Antonini, président du conseil de surveillance du CHU d'Angers. *Ce projet doit contribuer au rayonnement de l'Université d'Angers, du CHU et de l'agglomération angevine.*» C'est cette dynamique et cette expertise locale que le GIS vient encadrer et soutenir. ■



Retrouvez la vidéo de présentation du centre de simulation.

## U+, une licence pilote en santé

**L'expérimentation dans les filières de santé a été rendue possible par le projet de loi enseignement supérieur et recherche (loi ESR). L'Université d'Angers travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau cursus, la licence U+. Son objectif : permettre à un public plus large de rejoindre les études sélectives de santé.**

La mise en place en 2010 de la première année commune des études de santé (Paces) n'a pas apporté de solution réelle aux limites que présentaient les premières années de médecine et pharmacie. La Paces représente chaque année en région Pays de la Loire l'inscription à l'université d'environ 1 500 nouveaux bacheliers titulaires d'un bac S dont 70 % avec une mention assez bien ou mieux. Environ 50 % d'entre eux intègrent en une ou deux années les études de médecine, dentaire, maïeutique, pharmacie ou kinésithérapie. Près de 800 étudiants sont ainsi réorientés vers de très nombreuses autres filières de l'enseignement supérieur. Pour répondre au frein que constitue l'échec en première année, la licence U+ proposée par l'UA espère constituer pour un grand nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique et intéressés par le champ de la santé un socle de formation pluridisciplinaire. Cette base les amènerait à poursuivre des études universitaires jusqu'au niveau minimum de master. Autrement dit, préférer l'orientation à la réorientation. L'accès à des filières sélectives, telles les écoles d'ingénieurs intégrées à l'université sera prévu. Des partenariats avec d'autres grandes écoles se développent. Le projet

réunit d'ores et déjà de nombreux établissements de la région Pays de la Loire : les universités du Maine et de Nantes, mais aussi des écoles privées. «*Tous les directeurs et présidents des établissements publics et privés de la région ont été invités à rejoindre le groupe de travail*» indique Isabelle Richard, doyenne de la Faculté de médecine d'Angers. La future licence pourra être proposée au sein des différentes universités partenaires. L'unité de formation et de recherche de rattachement reste à déterminer car les équipes pédagogiques seront pluridisciplinaires. «*Cette licence dépasse le seul public de la Paces*», affirme Isabelle Richard. *Les étudiants inscrits dans ce cursus pourront évidemment poursuivre leurs études en santé mais aussi en master ou en école d'ingénieurs.*» L'orientation sera également possible vers des filières professionnalisantes courtes de type audioprothésistes, licence professionnelle de technicien de laboratoire, BTS ou licence professionnelle imagerie et orthoprothèse. Si les formations concerneront tous les champs disciplinaires, l'objectif reste tout de même de faire des métiers de la santé, un domaine d'excellence. «*Cette licence s'adresse aux bons élèves et nous assumons ce côté élitiste*», note Isabelle Richard.

## Des passerelles vers les études médicales

En première année, les cours couvriront trois grands domaines : les sciences de la vie, sciences humaines et ingénierie appliquée à la santé. À l'issue de la L1, les étudiants pourront tenter les concours de médecine, pharmacie, dentaire ou vétérinaire. En fin de L2, une passerelle permettra également de rejoindre les études médicales, directement en troisième année. Quant aux étudiants obtenant leur licence U+, ils pourront rejoindre un master, comme tout diplômé de L3. ■



Du 4 au 12 avril, le festival de la création universitaire a révélé le talent des étudiants pour porter haut leurs initiatives et leur créativité. Théâtre, danse, impro, musique... le festival 2013 s'est recentré sur les créations étudiantes mais s'est ouvert à tous les genres. « Vertige », une création de l'atelier chorégraphique du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) s'est notamment produite devant la Faculté des sciences.

# Un festival qui bouge !



## Carte culture : éveiller la curiosité des étudiants

Dans le cadre de sa nouvelle politique culturelle, l'Université d'Angers proposera à compter de la rentrée 2013, à tous ses étudiants, une formule découverte de l'offre culturelle angevine. La carte culture leur donnera accès à des réductions auprès des salles et partenaires culturels locaux (spectacles de danse, pièces de théâtre, concerts, conférences...). Destiné à encourager les étudiants à fréquenter les institutions culturelles qui adhèrent au dispositif, ce nouveau concept leur permettra aussi de s'inscrire dans des ateliers de pratiques artistiques. Objectif : les inviter à affiner leurs goûts et leur personnalité sans frein financier. 500 cartes culture seront à vendre au tarif de 5€ dès la rentrée à la Direction de la culture et des initiatives. ■

## Retour d'expérience

« Histoire de cinéma » est un projet mis en place depuis 3 ans par l'association « Histoire de... ». Une fois par mois, à l'Espace culturel ou à la Passerelle, est organisée la projection d'un film à caractère historique, traitant de divers sujets et périodes de l'Histoire. Un programme financé par le Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE).

« Les rois maudits », « Le lion en hiver », « Ici on noie les Algériens »... depuis 3 ans l'association Histoire de... propose aux étudiants de (re)découvrir l'Histoire à travers le cinéma. Huit représentations par an - soit une par mois - sont organisées à l'Espace culturel ou à la Passerelle. Chaque séance est suivie de l'intervention d'un spécialiste du sujet traité - souvent un enseignant-chercheur de l'UA - permettant une critique et une meilleure compréhension du film. Un échange avec le public présent lors des projections est également proposé.

### Une ouverture au savoir

Mathilde Blot, William Trouvé et Valentin Taveau, étudiants en Histoire, sont à la baguette. « Nous nous chargeons de trouver les films et les intervenants qui participent aux débats, précisent-ils. Pour ce qui est de notre autonomie financière, une partie des revenus de l'association (organisation de soirées) nous permet d'effectuer une trésorerie. Ceci dans le but de préserver la gratuité des films et ainsi garder notre public. » En moyenne, une trentaine de spectateurs se rendent à chaque projection. « Notre projet prouve le dynamisme "d'Histoire de..." mais aussi celui de l'Université d'Angers et permet l'ouverture d'étudiants de toutes filières à une forme de savoir et de culture innovante qui mêle le cinéma, l'Histoire, le divertissement et la découverte d'un passé commun » se félicitent les étudiants.

### Un financement précieux

L'association a bénéficié, pour l'année 2012-2013, d'une aide de 1600 euros de la part du Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE). Un coup de pouce qui lui permet d'élaborer chaque année un budget prévisionnel à l'équilibre. En effet, les crédits du FSDIE sont affectés à l'aide aux projets étudiants émanant des associations culturelles, sportives, les actions de solidarité, de bénévolat étudiant et toute autre initiative collective. Les projets éligibles doivent être transversaux à la communauté universitaire et doivent se dérouler géographiquement sur les campus et sur différents sites universitaires. Cette aide est souvent précieuse pour les étudiants. Les projets soutenus contribuent par ailleurs à l'animation des campus. ■

# Un lieu de vie, pour manger à petits prix

Par la création de nouveaux lieux de vie baptisés Agora-é (Agora étudiante), la Fage veut renforcer le lien social étudiant et préserver la dignité des usagers en leur permettant l'accès à une alimentation saine, équilibrée et à petit prix. Une initiative soutenue par l'université et la ville d'Angers.

La précarité n'épargne pas les étudiants angevins. « On constate une augmentation des difficultés financières des étudiants, notamment pour ceux issus des classes moyennes » assure la Fage, Fédération des associations générales étudiantes. Suite à différentes enquêtes de terrain effectuées au niveau local, la fédération a constaté que « pour des questions d'argent ou du fait d'une méconnaissance de l'importance d'une bonne alimentation pour leur bien-être, de nombreux étudiants négligent cet aspect de leur vie quotidienne. »

### Une épicerie solidaire

Pour autant, des solutions pour se nourrir quand on n'a pas d'argent, il en existe. Solène Gourdon, chargée de mission auprès du vice-président étudiant et présidente de la Fé2A (Fédération étudiante des associations angevines), souhaite faire d'Angers la cinquième ville après Lyon, Lille, Nice et Brest à expérimenter l'Agora-é. Son concept : une épicerie solidaire destinée aux étudiants précaires. Pour des prix équivalents à 10% du prix du marché, ils pourront accéder, sur le campus même, à des produits sains et équilibrés. Depuis un an, le projet se met en place. « On a trouvé des partenaires, comme la Banque alimentaire ou l'Association nationale de développement des épiceries solidaires. L'université nous soutient à hauteur de 20 000 € pour l'achat du matériel », explique Solène Gourdon. Pour la fédération étudiante, c'est le local servant à y implanter leur structure qui a été le plus difficile à trouver. La ville d'Angers a finalement décidé de mettre à disposition tout récemment un local vacant dans l'ancienne maison des étudiants sur le campus Belle-Beille et d'y engager des travaux de rénovation.

### Un véritable tissu social

Outre l'aide alimentaire, l'Agora-é a pour vocation d'être un lieu de vie. Il permettra aux étudiants d'accéder rapidement à l'information dont ils ont besoin via la collaboration étroite avec les assistantes sociales du CROUS et de l'université et de bénéficier de fournitures scolaires et de photocopies à faible coût. En un lieu central, les étudiants seront ainsi accueillis, orientés, informés et soutenus dans leur vie quotidienne, par une structure qui leur permettrait également d'en devenir acteur en participant aux activités proposées. Soit « recréer un véritable tissu social » conclut Solène Gourdon. ■





# Étudiants et **entrepreneurs**

**Comment apprendre à entreprendre ? Malgré la crise économique, de plus en plus de jeunes semblent vouloir monter une entreprise à l'issue de leurs études. L'Université d'Angers a accueilli, jeudi 11 avril, les Entrepreneuriales, un concours ouvert aux étudiants des écoles supérieures et universités de la région souhaitant simuler la création de leur entreprise.**

La crise est passée par là. Si les jeunes diplômés pouvaient se dire qu'ils trouveraient le job de leurs rêves sans trop de difficultés il y a encore quelques années, aujourd'hui la tendance est moins à l'euphorie. Pour autant, les prises d'initiatives semblent avoir le vent en poupe. L'entrepreneuriat intéresse de plus en plus, et notamment les jeunes. Créer son entreprise devient une aventure contemporaine. Les grands patrons partis de rien - à l'image du fondateur du réseau social Facebook, Marc Zuckerberg - deviennent les héros des temps modernes. Cet appétit nouveau se confronte toutefois au réel : lever des fonds, gérer un budget et subir la peur de l'échec.

Une aventure de 5 mois avec un coach spécialisé

Dès lors, avant de se lancer, autant être bien préparé. Les Entrepreneuriales, un programme professionnel d'entraînement de terrain à la création d'entreprises et d'activités, est organisé tous les ans par le Réseau Entreprendre des Pays de la Loire. Cette année, c'est l'Université d'Angers qui a accueilli la finale. 215 étudiants venant des principales grandes écoles et universités ligériennes s'étaient ainsi lancés à l'automne dans l'aventure de la création d'entreprise. Pendant 5 mois, ils ont été suivis par un coach spécialiste en création d'entreprise avec qui ils ont validé leur projet, ont réalisé une étude de marché et ont mené une enquête de terrain. Ils ont réfléchi à une stratégie d'actions commerciales puis ont mis en place un plan de financement en calculant leur chiffre d'affaires prévisionnel. « C'est important de sensibiliser les jeunes car ils entendent parler d'entrepreneuriat quotidiennement mais cela reste à l'état de concept, soutient Virginie Dorrière, chef d'entreprise et coach pour l'occasion. Les Entrepreneuriales les font aller sur le terrain et les font passer du concept à la prise en main du projet et à son montage concret ». Un entraînement salué par les participants. « C'est intéressant d'avoir le point

de vue de professionnels qui savent de quoi ils parlent et qui élaborent des business plans régulièrement » se félicite Lucie Cherbonnel, étudiante en Master 1 de management et marketing. « Cette expérience nous a apporté du contact et surtout des conseils parce qu'on vient tous d'horizons différents qui ne sont pas forcément en relation avec la gestion » assurent les membres l'équipe « Mycooker.fr » de l'Université de Nantes.

Une mission légitime de l'université

Faire apprendre à entreprendre est donc une mission légitime de l'université. « La formation de l'étudiant ne se limite pas aux enseignements, précise Cécile Jarry-Lethu, référent entrepreneuriat pour l'UA. Elle l'aide également à définir son projet personnel et professionnel. La sensibilisation-formation-accompagnement à l'entrepreneuriat fait partie de la mission d'insertion professionnelle de l'université ».



Retrouvez la vidéo des Entrepreneuriales 2013.

## Colloques et journées d'études

Angers | septembre-décembre 2013

**Advanced methods in mathematical finances**, Laboratoire angevin de recherche en mathématique (LAREMA), du 2 au 7 septembre 2013.

Contacts : Lioudmila Vostrikova, Loïc Chaumont, Piotr Graczyk

**Souveraineté de l'État et supranationalité normative**, Centre Jean Bodin, le 17 octobre 2013.  
Contact : Eva Bruce-Rabillon.

**Le régime général des obligations, ciment du droit privé?** Centre Jean Bodin, le 7 novembre 2013.  
Contact : Cécile Chabas-Laquieze

**Argent des particuliers, médiation sociale**, Laboratoire Espace et sociétés (ESO), les 7 et 8 novembre 2013.  
Contact : Richard Gaillard

**Autour de la Geste des comtes de Dammartin**, Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO), le 21 novembre 2013.  
Contact : Jean-Michel Matz, Elisabeth Pinto-Mathieu

**L'Engagement au cinéma**, Laboratoire Langues, littératures, linguistique des universités d'Angers et du Maine (3L.AM), les 21 et 22 novembre 2013.  
Contact : Antoine Fraille

**Le personnel des établissements sociaux et médico-sociaux**, Centre Jean Bodin, les 28 et 29 novembre 2013.  
Contact : Hervé Rihal

**Accès aux droits et aux services sociaux à l'épreuve du territoire**, Laboratoire Espace et sociétés (ESO), décembre 2013.  
Contact : Manuella Roupnel-Fuentes

**International conference on photonics and applications (ICOPA 2013)**, Laboratoire de photonique d'Angers (LPHIA), du 9 au 11 décembre 2013.  
Contact : François Sanchez

**Stochastic Models in Ecology and Evolution**, Laboratoire angevin de recherche en mathématique (LAREMA), du 16 au 20 décembre 2013.  
Contact : Loïc Chaumont

## Bloc-notes

### Deux recteurs africains à l'UA

Chabu Mumba, recteur de l'université de Lubumbashi de la République Démocratique du Congo et Alphonse Dina, président de l'université de Toliara à Madagascar sont venus, lundi 13 mai, consolider leur collaboration avec l'Université d'Angers. Chabu Mumba a notamment signé avec Jean-Paul Saint-André, président de l'UA, une convention cadre, illustrant une stratégie d'ouverture au monde, de prise en compte des enjeux internationaux et l'attention particulière portée aux établissements de la francophonie.

### Finales de concours scientifiques

La Faculté des sciences a accueilli, mercredi 10 avril, les finales régionales des concours « Faites de la Science » et « C.Genial ». À destination des collèges et lycées, publics ou privés, dépendant de l'académie de Nantes, l'opération a réuni une centaine de jeunes venus présenter leurs projets scientifiques à différents jurys. Le collègue René Bernier de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) pour son projet intitulé « Reconstitution du paléoclimat de la région ligérienne à partir des pollens fossiles » a remporté le concours « C.Genial ». Le lycée Léonard de Vinci de Montaignu (85) pour son projet intitulé « Pulsations dans la girafe » est lauréat du concours « Faites de la Science ».

### Championne d'athlétisme

Maud Cachan, étudiante en première année en DUT GEA, a participé aux championnats inter-académiques d'athlétisme en janvier à Mondeville, dans le Calvados. Elle a remporté le 400 mètres haies en salle en 67,44 secondes. Le temps qu'elle a réalisé lui a permis de se qualifier pour les championnats de France où elle a terminé à la 8<sup>e</sup> place.

### Connect Talent

Attirer les meilleurs chercheurs avec les projets de recherche les plus prometteurs. C'est l'ambition de l'appel à projets international baptisé Connect Talent que lance la région des Pays de la Loire en partenariat avec l'Université d'Angers. Selon l'organisateur, le territoire ligérien se doit d'engager une nouvelle politique d'attraction de talents et de développement des potentiels existants en terme de recherche et d'innovation. L'appel d'offres s'adresse à des leaders scientifiques internationaux, à des centres de recherche et de développement privés, à des laboratoires souhaitant s'installer dans la région, ou encore à des établissements d'enseignement supérieur ayant des ambitions de développement. Une fois leurs candidatures retenues, ils seront accompagnés dans leur installation et soutenus dans leurs recherches.

### Le numérique se met au vert

Les jardins botaniques des facultés de pharmacie sont des lieux privilégiés pour les étudiants et les enseignants-chercheurs. Les plantes observées sur place ont pour un grand nombre des vertus thérapeutiques. Avec le lancement de Smart-Jardin, un projet collectif qui réunit plusieurs facultés de pharmacie (Rouen, Paris-Sud, Paris Descartes, Lille, Angers), l'apport de données numériques permettra de compléter les connaissances de façon instantanée grâce à un système de décodage d'un QR code placé sur une étiquette à proximité du végétal observé.

A l'aide d'un *smartphone* ou d'une tablette, d'un simple clic, les visiteurs et les professionnels ont désormais accès à un véritable jardin virtuel, des fiches signalétiques très complètes sur chacune des plantes avec photos, planches, usages...

### L'IRHS inauguré

L'Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS) a été officiellement inauguré, mardi 2 avril, à la Faculté des sciences. L'IRHS regroupe quatre unités mixtes de recherche : génétique et horticulture (GenHort), pathologie végétale (PaVé), physiologie moléculaire des semences (PMS), et sciences agronomiques appliquées à l'horticulture (SAGAH). Désormais, l'institut compte 230 scientifiques dont une quarantaine de doctorants et post-doctorants qui, associant leurs compétences, élaborent un véritable levier de développement dans le domaine du végétal.

### Des souris dans l'espace

C'est un équipage inhabituel qui a décollé du cosmodrome de Baïkonour le vendredi 19 avril. Dans le cadre d'une expérience de biologie médicale menée en coopération avec la Russie, 15 souris astronautes ont passé un mois en orbite autour de la Terre à bord d'un biosatellite automatique BION n° 1. Objectif de la mission organisée par Marc-Antoine Custaud : étudier les conséquences fonctionnelles d'un voyage spatial sur le système cardio-vasculaire et sur les systèmes musculaires et osseux. Cette étude du comportement de souris en micropesanteur doit également permettre une meilleure compréhension des mécanismes et des facteurs de diverses pathologies existant sur Terre : chute de la personne âgée, ostéoporose et syndrome métabolique...

### Un prix pour la série Bref. du SUMPPS

Les étudiants relais-santé, ayant constaté qu'ils n'atteignaient pas toujours leur cible en allant à la rencontre des étudiants sur les campus sous forme de stands, ont eu l'idée en 2012 de parodier la série télévisée Bref. Objectif de ces mini-films : dédramatiser les prises de risques éventuelles des étudiants et faire connaître le service de médecine préventive. Cette série de 4 épisodes qu'ils ont écrits eux-mêmes vient d'être récompensée par un trophée de la communication décernée par l'Association des responsables communication de l'enseignement supérieur (Arces). Ils ont reçu le coup de cœur du jury dans la catégorie meilleure action de communication digitale.

### Partenariat avec le CNDC

Une convention a été signée le 14 juin dernier entre le Centre national de danse contemporaine (CNDC) et l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services. 18 étudiants, futurs danseurs, inscrits au diplôme national supérieur professionnel de danseur pourront ainsi obtenir parallèlement une licence Arts du spectacle / Danse. Ce cursus en deux ans leur permettra d'acquérir des compétences complémentaires en droit, management, gestion... L'idée étant bien de former des professionnels polyvalents et préparer ainsi leur future insertion dans le monde du travail.

# Champions de robotique !

ERIE 5

NOUVEAUTES



Après avoir remporté la coupe de France de robotique samedi 11 mai, l'équipe du département Génie électrique et informatique industrielle de l'IUT a décroché le lendemain la coupe internationale « Eurobot » à La Ferté-Bernard dans la Sarthe.

C'est la Mecque des élèves ingénieurs en électronique. Le festival international des arts et technologies (Arteq) rassemble, dans un premier temps, les meilleures écoles d'ingénieurs et universités de France autour d'une compétition de robotique. Le lendemain, les meilleures équipes internationales s'affrontent suivant le même règlement que l'épreuve nationale. Le tournoi rassemble une quarantaine d'équipes représentant 18 nationalités (Allemagne, Suisse, Belgique, Canada, Taïwan, Serbie, Espagne, Pays-Bas, Italie, République Tchèque...).

Le thème 2013 :  
« Happy Birthday »

Et c'est un coup de maître pour l'IUT ! À l'issue d'une finale franco-française à suspense, l'équipe angevine, composée de 18 étudiants, a décroché la coupe internationale « Eurobot », après avoir remporté la veille la finale nationale. Une particularité de ce concours est que le règlement change chaque année pour permettre l'accès à de nouvelles équipes. Pour honorer les vingt ans de la coupe, le thème 2013 était « Happy Birthday ». Les robots devaient, ainsi, ouvrir leurs cadeaux, souffler des bougies (symbolisées par des balles de tennis), envoyer des cerises (symbolisées par des balles de ping-pong) sur le gâteau et gonfler un ballon. Plusieurs actions que le robot devait effectuer en 1 minute et 30 secondes, sans la moindre intervention humaine.

Une victoire « avec panache ! »

« Le travail, la motivation et la persévérance des étudiants ont permis à l'équipe de concevoir deux robots qui allient rapidité, innovation et fiabilité » relève Philippe Lucidarme enseignant-chercheur et responsable animation - électronique informatique industrielle de l'IUT qui a accompagné les étudiants dans cette aventure. « Les étudiants angevins se sont montrés solides face à leurs adversaires au cours des deux finales particulièrement serrées qui opposaient deux équipes qui pouvaient équitablement prétendre au titre, poursuit-il. La tension était à son comble au cours des finales et les étudiants ont arraché la victoire de justesse mais avec panache ! » Pour les vainqueurs, seul l'honneur et le plaisir récompensent leurs efforts car la compétition est sans prix. En revanche, bien y figurer compte pour l'image de marque et la notoriété des écoles. Une renommée dont s'est félicitée la ville d'Angers. « C'est une performance impressionnante qu'ont réalisée ces futurs ingénieurs, a souligné Frédéric Béatse, maire d'Angers lors de la réception des lauréats à l'Hôtel de ville, mercredi 29 mai. Une victoire qui salue une fois de plus la qualité de l'enseignement dispensé dans notre université, l'une des plus performantes de France ».



[www.univ-angers.fr](http://www.univ-angers.fr)

Présidence de l'université | 40 rue de Rennes  
BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

